



ASSOCIATION  
**HENRI CAPITANT**  
DES AMIS DE LA CULTURE  
JURIDIQUE FRANÇAISE

# LA DUALITÉ DES ORDRES DE JURIDICTIONS

**Jeudi 25 avril 2013**

**14h00**

**GRAND'CHAMBRE DE LA COUR DE CASSATION  
5, QUAI DE L'HORLOGE - PARIS 1<sup>ER</sup>**



ORDRE DES AVOCATS AU CONSEIL D'ÉTAT  
ET À LA COUR DE CASSATION

14H00

#### ACCUEIL DES PARTICIPANTS

par **Gilles Thouvenin**, Président de l'Ordre des Avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation et **Denis Mazeaud**, Président de l'Association Henri Capitant des amis de la culture juridique française

14H15

#### L'ORIGINE DE LA DUALITÉ DES ORDRES DE JURIDICTIONS

par **Emmanuelle Chevreau**, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris 2)

15H00

#### LA DUALITÉ DES ORDRES DE JURIDICTIONS : UNE EXCEPTION FRANÇAISE ?

par **Camille Jauffret-Spinosi**, Professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas (Paris 2)

15H45

#### DISCUSSION ET PAUSE

16H15

#### CAS FRONTALIERS : LES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES

par **Martine Behar-Touchais**, Professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris 1)

17H00

#### VICES ET VERTUS DE LA DUALITÉ DES ORDRES DE JURIDICTIONS

TABLE RONDE présidée par **Elisabeth Baraduc**, Avocat aux Conseils

PARTICIPANTS : **Soraya Amrani-Mekki**, Professeur à l'Université Paris Ouest, Nanterre La Défense, **Jacques Arrighi de Casanova**, Président adjoint de la section du contentieux du Conseil d'État, **Jean-Louis Gallet**, Conseiller à la Cour de cassation, **Yves Gaudemet**, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris 2)

18H00

#### OBSERVATIONS CONCLUSIVES

par **Alain Bénabent**, agrégé des facultés de droit, Avocat aux Conseils